

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 28.09.2023
Convocation faite
Le 20.09.2023**

**Délibération
N°2023-09-142

Approbation du diagnostic
territorial de santé (annexe)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-09-171), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, , MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON, M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-09-172 et pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Angélique WAUTOT), Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON.

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article L. 6323-1 du code de la santé publique,

Vu le diagnostic de la situation existante établi par le Dr Nicolas VILLENET, faisant état d'une offre de soins en médecine insuffisante sur le territoire communautaire,

Vu l'avis favorable du Comité de Pilotage, réuni le 20 septembre 2023,

Considérant que la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse souhaite, en complément des actions déjà portées par les communes membres, créer et exploiter un centre de santé intercommunal,

Considérant que le centre de santé intercommunal aura également pour mission de promouvoir les actions de prévention et les missions de santé publique avec notamment la mise en œuvre d'actions prioritaires,

Considérant que la Communauté souhaite maintenir la rédaction actuelle de ses statuts concernant l'immobilier de santé, assurant ainsi aux Communes, propriétaires des locaux utilisés par les médecins libéraux, la possibilité d'accueillir de nouvelles installations dans leurs locaux,

Considérant que la Communauté de Communes souhaite maintenir ses aides existantes à l'installation des médecins et autres professionnels de santé (ACCIM/ACCEM),

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Contre : M. Claude WALLENDORFF (par pouvoir donné à M^{me} Angélique WAUTOT)

* **approuve** le diagnostic territorial annexé au présent rapport, notamment ses conclusions,

* **décide** de s'inscrire dans la démarche de création d'un nouveau centre intercommunal de santé, chargé de recruter des professionnels de santé salariés.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS



Diagnostic de l'offre de soins et des besoins du territoire Ardenne Rives de Meuse

1^{er} septembre 2023
Dr Nicolas Villenet

1 Territoire d'intervention



Figure 1 : Territoire d'intervention primaire du centre de santé intercommunal d'Ardenne Rives de Meuse, correspondant au territoire de l'établissement public de coopération intercommunale « Ardenne Rives de Meuse ».

Source : Données SNDS (année 2022).

Le centre de santé intercommunal Ardenne Rives de Meuse (CSI-ARM) étend son territoire d'intervention primaire sur l'ensemble des 19 communes de l'intercommunalité « Ardenne Rives de Meuse » : Anchamps, Aubrives Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Fumay, Fépin, Givet, Ham-sur-Meuse, Hargnies, Haybes, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse, Rancennes, Revins, Vireux-Molhain et Vireux-Wallerand.

Du fait de sa position géographique, son territoire d'intervention secondaire s'étend aux territoires des intercommunalités d'Ardenne Thiérache, de Vallées et plateau d'Ardenne, Ardenne Métropole et au territoire belge transfrontalier.

2 Analyse de l'offre de soins existante sur le territoire

L'offre de soins de premier recours est très déficitaire sur le territoire d'Ardenne Rives de Meuse en ce qui concerne l'accès au médecin généraliste.

Selon les données du système national des données de santé (SNDS) en juin 2023, nous recensons sur ce territoire qui compte 26 252 habitants 171 professionnels de santé libéraux, dont :

- 16 médecins généralistes dont 6 ont plus de 65 ans,
- 5 médecins spécialistes hors médecine générale dont 4 ont plus de 65 ans,
- 3 sage-femmes,
- 47 infirmiers,
- 39 masseur-kinésithérapeutes,
- 10 pharmaciens.

A noter que le territoire ne dispose d'aucun orthoptiste.

Sur le territoire la patientèle totale par catégorie professionnelle, en comparaison au département, à la région et au niveau national est la suivante :

Rapport entre la patientèle totale par catégorie, par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette même entité

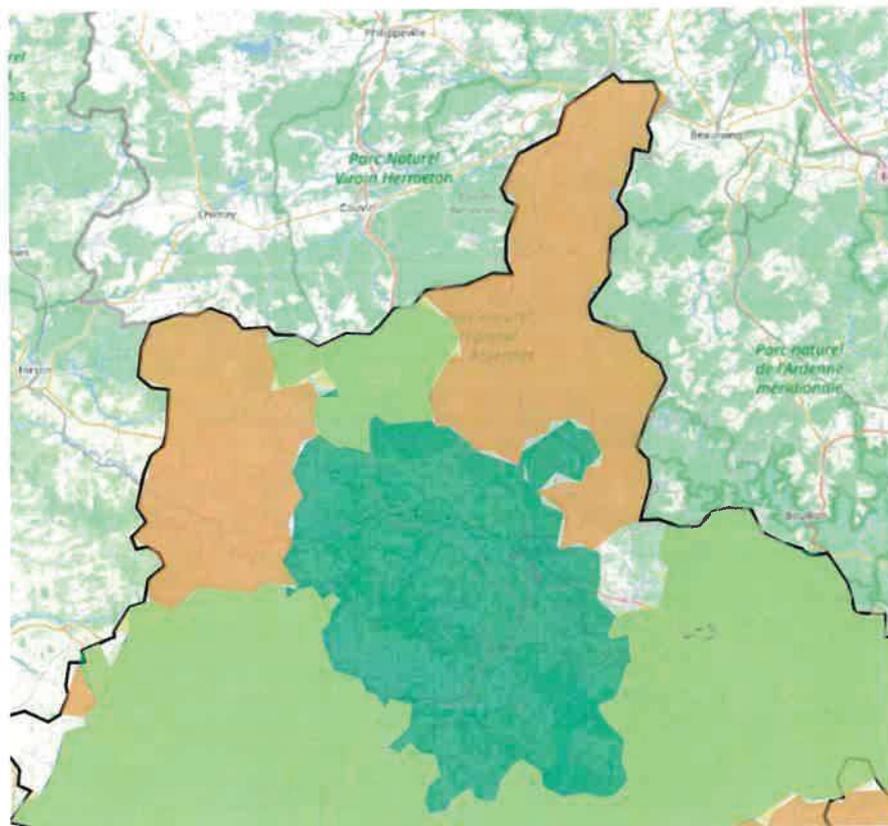
Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1751*	1665	1655	1673
Infirmiers	409*	503	357	346
Masseur-kinésithérapeute	287*	239	228	215
Orthophonistes	61*	96	88	77

Tableau 1 : nombre de patients par professionnel sur le territoire d'Ardenne Rives de Meuse, en comparaison avec les territoires du département, de la région et du niveau national.

Source : Données SNDS (année 2022).

Source : REZONE CPTS – CNAM 2020

Le zonage du schéma régional de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Grand Est définit tout le territoire d'Ardenne Rives de Meuse en Zone d'Intervention Prioritaire.



-  Contour des départements
-  Quartier Prioritaire de la Ville
- Opacité 
-  Zonage médecins généralistes
-  Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP)
-  Zones d'Action Complémentaire (ZAC)
-  Aides FIR

Figure 2 : Extrait de la carte de la région Grand Est figurant le zonage des médecins généralistes défini par l'Agence Régionale de Santé Grand Est

Source : <https://cartomgge.arshdf.fr>

Sur le territoire d'Ardenne Rives de Meuse, nous dénombrons 20 261 patients de 17 ans et plus « consommateurs », c'est-à-dire ayant eu au moins une consommation de médicament dans la période de référence.

Parmi ces patients, 14,6% ne disposent pas de médecin traitant contre 8,8% au niveau de la région Grand Est.

De même, 2,8% de ces patients en affection longue durée ne disposent pas de médecin traitant contre 1% des patients en région Grand Est.

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	20 261	214 025	4 442 264	54 613 830	-	-	-
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	14.6%* 2 929 pat.	10.7%	8.8%	11.8%	3.9	5.8	2.8
Commune(s) neutralisée(s) : 15.8 % (Charnois, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et en ALD	2.8%* 394 pat	1.5%	1%	1.3%	1.3	1.8	1.5
Commune(s) neutralisée(s) : 73.7 % (Anchamps, Aubrives, Charnois, Chooz, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hargnies, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse, Rancennes, Vireux-Molhain, Vireux-Wallerand)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et ayant la CSS	2.4%* 375 pat	1.7%	1.3%	1.7%	0.7	1.1	0.7
Commune(s) neutralisée(s) : 68.4 % (Anchamps, Charnois, Chooz, Fépin, Foisches, Fromelennes, Ham-sur-Meuse, Hargnies, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse, Rancennes, Vireux-Wallerand)							
70 ans et plus (nombre)	4 270	42 506	837 702	10 256 655	-	-	-
70 ans et plus	9.5%*	6.4%	4.4%	6%	3.1	5.1	3.5

Tableau 2 : Population consommatrice non couverte par un médecin traitant
Source: DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Au regard du nombre de passage aux urgences non suivis d'hospitalisation des habitants du territoire d'Ardenne Rives de Meuse : 9,9 pour 2 000 patients, nous constatons une proportion significativement inférieure au regard du taux départemental : 21,9 pour 2 000 patients, du taux régional : 18,3 pour 2 000 patients ou national : 19,7 pour 2 000 patients.

Ce taux doit s'analyser au regard du temps d'accès aux services d'urgence situés en Belgique ou à Charleville-Mézières avec un temps d'accès dépassant les 30 minutes.

Ainsi il est vraisemblable qu'il existe une sollicitation importante des médecins généralistes et un renoncement important aux soins non programmés.

Cette hypothèse semble confortée par la proportion d'admission directe en service de médecine à la demande d'un médecin de ville. En effet, sur le territoire, cette proportion est de 48,7% (près d'une sur deux) contre 35,3% à l'échelle du département, 42,4% au niveau régional et 37,3% au niveau national.

Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU

Commune(s) neutralisée(s) : Charnois, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 15.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
9.9 2 000 pat.	21.9	18.3	19.7	-12	-8.4	-9.8

source ATIH (Année 2021)

Tableau 3 : Nombre de passage aux urgences non suivis d'hospitalisation

Source : ATIH (année 2021)

Admissions directes en service médecine

Part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services

Commune(s) neutralisée(s) : Anchamps, Aubrives, Charnois, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse, Rancennes

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 52.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
48.7% 414 pat.	35.3%	42.4%	37.3%	13.4	6.3	11.4

source ATIH (Année 2021)

Tableau 4 : Nombre d'admissions directes en service de médecine

Source : ATIH (année 2021)

Il existe une offre de soins de second recours sur le territoire d'Ardenne Rives de Meuse :

Hôpital de proximité (Fumay) :

L'hôpital de proximité de Fumay propose des consultations de médecins spécialistes en rhumatologie, cardiologie, urologie, chirurgie orthopédique, pneumologie, néphrologie et odontologie.

Cet hôpital dispose également d'un plateau de radiologie classique, d'échographie, de panoramique dentaire 3D et d'un TDM.

Des consultations sont également assurées par des sage-femmes.

L'hôpital de proximité de Fumay dispose d'un service d'hospitalisation en médecine SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) et d'un EHPAD pouvant accueillir 80 résidents.

Il existe une antenne SMUR positionnée à l'hôpital de proximité de Fumay. Aucun médecin n'est correspondant du SAMU.

CENTRE HOSPITALIER DE FUMAY - RDV AU 03.24.36.26.05

En cas d'urgence, ne vous rendez pas directement à l'hôpital, faites au préalable le 15

CARDIOLOGIE	Dr MAROUN	Mercredi	Matin
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE	Dr KAYENGA	Lundi, tous les 15 jours	Après-midi
ECHOGRAPHIE	Médecin radiologue	Mercredi et vendredi	Matin
MAMMOGRAPHIE	Dr GANEVA Dr PROSIE	Lundi et jeudi	Matin et après-midi
NÉPHROLOGIE	Dr DION	Mardi, tous les 15 jours semaines paires	Matin
PNEUMOLOGIE	DR CHOUABE	Lundi, tous les 15 jours semaines paires	Après-midi
PNEUMOLOGIE	Dr BUSSY	Mardi, tous les 15 jours semaines impaires	Après-midi
RHUMATOLOGIE	Dr DUHAMEL	Jeudi	Matin et après-midi
SAGES-FEMMES		Jeudi	Matin et après-midi
UROLOGIE	Dr NICOLACOPOULOS	Le 2 ^{ème} mercredi du mois	Matin
SCANNER		3 jours par semaine	03.24.36.26.00

Tableau 5 : Consultations disponibles sur le site de l'hôpital de proximité de Fumay

Clinique de la Pointe (Revin) :

La clinique de la Pointe dispose de 81 lits d'hospitalisation complète pour des soins médicaux et de réadaptation dont 14 lits dédiés à l'addictologie. De même 15 places dont 5 places pour la prise en charge de patients en addictologie sont dédiés à l'hôpital de jour.

Centre hospitalier intercommunal du nord Ardennes (Charleville-Mézières) :

Pour les prises en charge « médecine, chirurgie et obstétrique », le centre hospitalier intercommunal du nord Ardennes est l'établissement public de référence. Il dispose d'une maternité de niveau 2b et est siège du SAMU départemental.

Centre hospitalier universitaire (Reims) :

Les prises en charge plus spécialisées du niveau de recours, requérant des techniques plus sophistiquées et des pratiques les plus avancées, sont assurées par le centre hospitalier universitaire de Reims. Le CHU de Reims dispose d'une maternité de niveau 3.

Centre hospitalier universitaire (Namur, Dinant, Godinne et Saint-Elisabeth) :

De par sa proximité avec la Belgique, de nombreux habitants d'Ardenne Rives de Meuse sont pris en charge pour le premier recours, les prises en charge spécialisées en consultation ou en hospitalisation en Belgique au CHU de Namur.

3 Analyse des besoins de soins sur le territoire

Profil démographique

L'intercommunalité Ardenne Rives de Meuse compte 26 252 habitants et perd de la population de manière continue depuis 1968.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	38 474	37 697	35 783	34 724	32 616	28 796	27 648	25 969
Densité moyenne (hab/km ²)	141,0	138,1	131,1	127,2	119,5	105,5	101,3	95,2

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

Tableau 6 : Evolution de la démographie de l'intercommunalité Ardenne Rives de Meuse depuis 1968.

Source : Insee

Ce déclin démographique est lié en partie à une chute du taux de natalité.

Le taux de natalité a fortement baissé entre 1968 et 2020, passant de 20,2 ‰ à 9,2 ‰ alors que le taux de mortalité est resté stable à 9,2 ‰ pour la période 2014 à 2020.

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,3	-0,7	-0,4	-0,7	-1,2	-0,8	-1,0
due au solde naturel en %	1,1	0,6	0,6	0,4	0,1	-0,2	-0,4
due au solde apparent des entrées sorties en %	-1,4	-1,4	-1,0	-1,1	-1,3	-0,6	-0,6
Taux de natalité (‰)	20,2	15,8	15,1	13,0	10,5	6,6	5,1
Taux de mortalité (‰)	9,5	9,5	8,9	9,2	9,4	8,3	9,2

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales - État civil.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs démographiques de l'intercommunalité Ardenne Rives de Meuse depuis 1968.

Source : Insee

La part de ses habitants de moins de 17 ans (20,9%) est similaire à celle constatée à celle des Ardennes, de la région Grand Est et du niveau national.

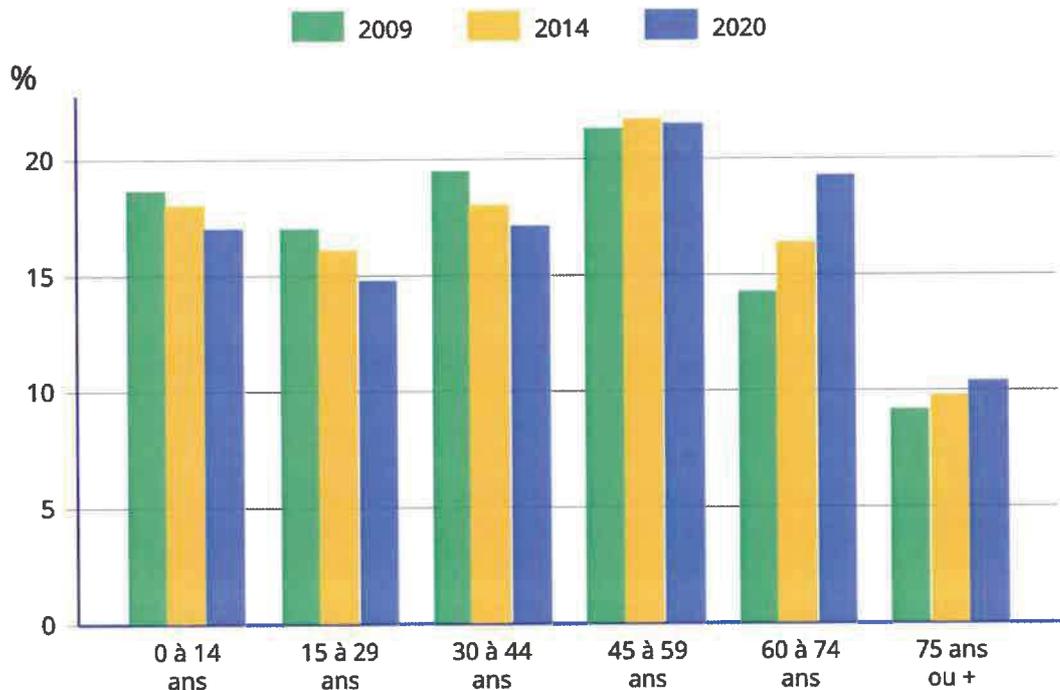
Il existe un écart significatif pour la part des 18-39 ans qui représente 22,9% alors que celle-ci est de 26% pour le niveau national.

Pour les autres classes d'âge : 40 à 64 ans, 65 à 79 ans et de plus de 80 ans, elles sont légèrement supérieures à la moyenne nationale mais très proches de ce qui est constaté à l'échelle du département des Ardennes ou de la région Grand Est.

Il est constaté un vieillissement progressif de la population entre 2009 et 2020 avec une diminution progressive des moins de 60 ans contre une augmentation significative de la tranche 60-74 ans qui passe de 14,3 à 19,3% de la population, et une augmentation marquée des plus de 75 ans qui passe de 9,2 % à 10,4%.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Figure 3 : Evolution de la population d'Ardenne Rives de Meuse par tranche d'âges entre 2009 et 2020.
Source : Insee

La population de plus de 15 ans est composée à 29,4% de retraités, 19% d'autres personnes sans activité professionnelle, 17% d'ouvriers, 15,8% d'employés, 12% de professions intermédiaires, 3,9% de cadres et professions intellectuelles supérieures, 2,7% d'artisans, commerçants et chef d'entreprises, et de 0,2% d'agriculteurs exploitants.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	23 345	100,0	22 662	100,0	21 444	100,0
Agriculteurs exploitants	40	0,2	49	0,2	40	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	609	2,6	622	2,7	580	2,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	810	3,5	849	3,7	846	3,9
Professions intermédiaires	2 501	10,7	2 558	11,3	2 565	12,0
Employés	3 465	14,8	3 694	16,3	3 386	15,8
Ouvriers	4 835	20,7	4 254	18,8	3 651	17,0
Retraités	6 341	27,2	6 597	29,1	6 310	29,4
Autres personnes sans activité professionnelle	4 745	20,3	4 038	17,8	4 067	19,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Tableau 8 : Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle de l'intercommunalité Ardenne Rives de Meuse.

Source : Insee

En 2020, le taux de chômage constaté est de 20% de la population active (source Insee 01/01/23). Il touche avant tout les jeunes de 15 à 24 ans (35,5%).

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2009	2014	2020
Nombre de chômeurs	2 463	2 390	2 258
Taux de chômage en %	19,4	19,6	20,0
Taux de chômage des 15 à 24 ans	37,7	38,4	35,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	16,8	17,6	18,0
Taux de chômage des 55 à 64 ans	17,1	15,6	18,4

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Tableau 9 : Evolution et répartition par classe d'âge du chômage chez les 15 – 64 ans de l'intercommunalité Ardenne Rives de Meuse entre 2009 et 2020.

En 2020, 31% de la population ne dispose d'aucun diplôme, 29% ont atteint le niveau CAP, BEP et 16% ont le baccalauréat (source Insee au 01/01/23).

Seuls 38,2% des ménages fiscaux d'Ardenne Rives de Meuse sont imposés avec un revenu médian de 19 510 € / an.

90% de la population dispose d'un revenu annuel de moins de 32 740 €.

(Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2023.)

Profil social

12,9% de la population de ce territoire disposent d'une couverture par la complémentaire santé solidaire contre 12,8% de la population des Ardennes, 9,2% de la région Grand Est et 10,3% de la population française.

Il n'existe aucun quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) sur le territoire.

Profil pathologique

Les habitants du territoire d'Ardenne Rives de Meuse atteints d'une affection longue durée sont surreprésentés au regard du département, de la région et de la France :

28,5% des patients de l'intercommunalité d'Ardenne Rives de Meuse contre 26,7% dans les Ardennes, 25,1% en Grand Est et 23,6% au niveau national.

Les cinq affections de longue durée les plus représentées sont :

- Diabète (1 et 2),
- Cancer,
- Insuffisance cardiaque,
- Coronaropathie,
- Trouble de la santé mentale

Ainsi le territoire compte 2 105 patients diabétiques, 1 120 atteints d'un cancer, 710 d'une insuffisance cardiaque, 710 d'une maladie coronarienne et 387 d'un trouble de la santé mentale.

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Diabète de type 1 et diabète de type 2	8.5%* 2 105 pat.	6.8%	6.1%	5.2%	1.7	2.4	3.3
Commune(s) neutralisée(s) (Charnois, Montigny-sur-Meuse)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	4.5%* 1 120 pat.	4.3%	4%	3.7%	0.2	0.5	0.8
Commune(s) neutralisée(s) (Charnois, Ham-sur-Meuse, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse)							
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2.9%* 710 pat.	2.8%	2.4%	2.2%	0.1	0.5	0.7
Commune(s) neutralisée(s) (Anchamps, Charnois, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse)							

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Maladie coronaire	2.9%* 710 pat.	2.6%	2.6%	2.3%	0.3	0.3	0.6
Commune(s) neutralisée(s) (Anchamps, Charnois, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hargnies, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse)							
Affections psychiatriques de longue durée	1.6%* 387 pat.	2.1%	2.1%	2.5%	-0.5	-0.5	-0.9
Commune(s) neutralisée(s) (Anchamps, Charnois, Chooz, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hargnies, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse, Rancennes)							

Tableau 10 : Prévalence des pathologies dans la population consommante
source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Les taux de participation aux campagnes de dépistage des cancers du sein, de l'utérus et colorectal sont en-deçà des taux constatés au niveau départemental, régional et national.

Moins de 56% des femmes de 50 à 74 ans participent au dépistage du cancer du sein contre plus de 63% au niveau national.

De même seules 37,9% des femmes de 25 à 65 ans participent au dépistage du cancer du col de l'utérus contre 53,1% des femmes à l'échelle du territoire national.

Seuls 28,7 % des patients de 50 à 74 ans participent au dépistage du cancer colorectal contre 33,4% au niveau national et même 38,2 % à l'échelle de la région Grand Est.

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Charnois, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 15.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
55.6% 2 359 pat.	61.9%	63.7%	63.1%	-6.3	-8.1	-7.5

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Tableau 11 : Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans
source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 30 ans ayant bénéficié d'une cytologie au cours des 3 dernières années + part des femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'un test HPV au cours des 5 dernières années et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Charnois, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 21.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
37.9% 2 319 pat.	53.2%	55.2%	53.1%	-15.3	-17.3	-15.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Tableau 12 : Rapport entre la part des femmes de 25 à 30 ans ayant bénéficié d'une cytologie au cours des 3 dernières années + part des femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'un test HPV au cours des 5 dernières années et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans
source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Commune(s) neutralisée(s) : Charnois, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 15.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
28.7% 2 201 pat.	34.2%	38.2%	33.4%	-5.5	-9.5	-4.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Tableau 13 : Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)
source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Contre la grippe saisonnière, 56,7% de la population des 65 ans et plus est vaccinée contre 62,9 % au niveau du département des Ardennes.

Cette proportion personnes vaccinées contre la grippe saisonnière descend à 32,7% des personnes à risque sur le territoire d'Ardenne Rives de Meuse contre 37,3 % au niveau du département des Ardennes.

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommante des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Montigny-sur-Meuse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 5.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
56.7% 3 348 pat.	62.9%	58.2%	57.8%	-6.2	-1.5	-1.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2022 au 31/12/2022)

Tableau 14 : Rapport entre la population consommante des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/22 au 31/12/22)

Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque

Rapport entre la population consommante de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, broncheectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Commune(s) neutralisée(s) : Anchamps, Charnois, Chooz, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hargnies, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse, Rancennes

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 57.9 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
32.7% 417 pat.	37.3%	33.1%	31.1%	-4.6	-0.4	1.6

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2022 au 31/12/2022)

Tableau 15 : Rapport entre la population consommante de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, broncheectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/22 au 31/12/22)

Au niveau de la prévention et du suivi bucco-dentaire, la population des enfants de moins de 16 ans du territoire d'Ardenne Rives de Meuse est sous-représentée par rapport au reste du département, de la région ou à la France.

En effet, seuls 66,7% d'entre eux ont eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois contre 70,1% au niveau du département des Ardennes, 75,2% au niveau de la région Grand Est et 71,6% au niveau national.

Examen buco-dentaire chez les moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Charnois, Fépin, Foisches, Ham-sur-Meuse, Hierges, Landrichamps, Montigny-sur-Meuse

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 36,8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
66.7% 759 pat.	70.1%	75.2%	71.6%	-3.4	-8.5	-4.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

Tableau 16 : Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)